

Commonwealth des Caraïbes

—A mes yeux, monsieur l'Orateur, le sujet n'est pas nouveau. Certains de nos doyens, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) par exemple, le savent, je m'y intéresse depuis longtemps.

Même si j'ai appris, surtout depuis quelques mois, qu'un député ne peut jamais être certain de rien au sujet de son avenir politique, je puis néanmoins déclarer avec certitude que je prononce maintenant mon dernier discours à l'appui d'une motion.

● (1602)

J'ai constaté comme quelques autres collègues d'ailleurs, que bien que ce soit un grand privilège et même parfois extrêmement difficile de se faire élire à la Chambre des communes, il est particulièrement difficile de la quitter quand on veut.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ceux qu'on aimerait voir partir refusent de s'en aller.

M. Macquarrie: J'ai remarqué l'ancien ministre de la Justice de l'autre côté ce matin et je sympathisais avec lui, car nous nous trouvons dans la même situation.

Je suis heureux que ma dernière motion d'initiative parlementaire concerne une question que j'ai à cœur et sur laquelle j'ai déjà fait un discours dans ma jeunesse, c'est-à-dire lorsque je siégeais en face et que je suis intervenu dans le débat sur une motion présentée par un honorable représentant qui siège maintenant à l'autre endroit, le sénateur McIlraith.

J'ai vécu quelque peu dans l'embaras ces derniers mois, parce que j'ai fait mes adieux à beaucoup de gens qui m'ont également dit au revoir, et voici que je dois m'excuser d'être encore là.

M. Paproski: Il est bon de vous revoir parmi nous.

M. Macquarrie: Merci, Monsieur.

Je promets que je finirai par partir; j'en ai la ferme intention malgré les incertitudes de la situation politique actuelle; cette législature finira par se terminer et nous n'aurons pas besoin d'un Cromwell pour dire «Pour l'amour du Ciel, partez!» Je pense que cette assemblée finira par être dissoute.

La première fois que j'ai parlé de ce sujet, Monsieur l'Orateur, j'étais assis à votre droite. J'étais du côté du gouvernement. Je suis sur le point de quitter la Chambre alors qu'il est probable, je le sais, que mon parti ait de nouveau la chance de siéger à la droite de l'Orateur. Auparavant, je ne me suis jamais pris pour un personnage de la Bible et je ne pense pas pouvoir prétendre à ce titre non plus; pourtant cela me rappelle Moïse qui ne pouvait pas entrevoir autre chose que la Terre promise. Je la vois, je la vois très clairement et je suis ravi du spectacle.

Mon intérêt sur cette question n'a jamais diminué avec les années, au fur et à mesure que j'ai appris à mieux connaître les habitants et les pays du Commonwealth des Caraïbes. Tout comme par le passé, je souhaite ardemment que le Canada participe à la vie internationale bien qu'en ce moment nous connaissions sur le plan national de graves et d'importants problèmes économiques.

J'ai entendu, ce qui était inévitable, les récriminations plus ou moins sonores des gens qui trouvent qu'il faut régler d'abord ses propres problèmes. J'ai entendu les réflexions

[M. Macquarrie.]

désabusées de ceux qui rappellent nos propres problèmes, précisant qu'ils ont parfois été dénoncés publiquement. Je ne me suis jamais beaucoup laissé impressionner par les lamentations de ces gens-là, car j'ai souvent pu constater qu'ils ne s'intéressaient pas beaucoup à leur propre pays non plus; je ne suis donc pas leurs conseils. Je suis persuadé qu'en dépit de nos tensions et de nos problèmes intérieurs, que malgré les épreuves que nous traversons, nous y gagnons à ne pas oublier que nous faisons partie d'un vaste ensemble. C'est là l'acte de foi d'un bon citoyen du monde, tout au plus d'un personnage en vue d'un pays cosmopolite comme le Canada.

Il n'est jamais bon de perdre son temps à se contempler le nombril, à se désespérer ou à ruminer ses problèmes, car cela ne sert à rien. Comme l'a déclaré M. Pearson à plusieurs reprises, nous nous grandissons au lieu de nous abaisser en partageant ce que nous avons avec les autres pays quand nous sommes nous-mêmes déchirés par certains problèmes. Il ne faut pas aller à l'aveuglette, cela va de soi. Il faut se poser des questions sur la nature des programmes à établir et se demander d'une manière générale si nous pouvons réellement venir en aide aux pays en voie de développement. Je suis heureux que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale ait étudié le problème d'une manière approfondie par l'intermédiaire d'un sous-comité extrêmement compétent, et qu'il compte ne pas en rester là.

Je pense que ce serait faire preuve d'un manque total de confiance que d'abandonner les autres pays à cause de nos propres angoisses et de nos propres faiblesses. Il conviendrait plutôt de se poser certaines questions. Je me suis souvent demandé depuis une quinzaine d'années si nous avions bien choisi nos priorités. Je n'emploierai pas une expression aussi monstrueuse que «fixation de priorités». Elle est pire que les termes «désincitant» ou «patriement». Ce que nous devons nous demander, c'est ce qu'il faut faire, comment il faut procéder et à quel niveau. Même lorsque tout va pour le mieux, même en pleine période de prospérité économique, le Dominion du Canada ne pourrait pas élaborer, ni entretenir un programme relativement consistant qui ait pour but de venir en aide à 70 ou 80 pays; il faut bien établir un certain ordre de priorités.

Je n'ai jamais eu de mal à décider où orienter mes priorités. Étant donné notre compétence, compte tenu de nos contacts, de nos connaissances et de nos liens d'amitié, nulle part ailleurs au monde, nous ne pourrions faire un meilleur travail, entretenir des rapports plus durables et être plus utiles que dans les Antilles du Commonwealth. A mon sens, leurs besoins sont à la mesure de nos moyens, ou pour être plus délicat devrais-je dire que nos moyens dépassent leurs besoins. Dans ce sens, nous pouvons vraiment aider ces pays, même les plus faibles d'entre eux, à se doter d'un État économiquement viable et prospère.

J'estime qu'il n'est que juste et équitable de se demander avant d'appliquer des programmes d'aide comme celui-ci si notre contribution sera vraiment utile, si elle servira les intérêts des gens auxquels nous accordons notre aide. Il nous est possible de le faire. J'estime en effet qu'il y a moyen de faire la différence entre une politique audacieuse et efficace qui favorise l'essor économique de ces pays plutôt que de l'entraver.